

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 09 OCTOBRE 2024

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 09 octobre 2024, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République, s'est réjoui de la bonne tenue de la 5^{ème} édition de la journée citoyenne « Setal sunu réew » dédiée à l'Ecole. Il a particulièrement félicité les populations du département de Mbour, les autorités administratives, les élus locaux et la communauté éducative pour l'accueil chaleureux dont il a fait l'objet et salué la mobilisation exceptionnelle notée lors de cette journée dont le point d'orgue fut le Lycée Demba DIOP. Il a également félicité le Ministre de l'Education nationale, les responsables de l'Académie, le Proviseur du lycée, le corps enseignant et les élèves de cet établissement scolaire de référence. Pour clore ce chapitre, il a relevé l'engagement permanent du Gouvernement à améliorer durablement le cadre de vie dans nos écoles, collèges et lycées en vue de contribuer aux conditions de réussite des élèves.

S'interrogeant sur l'efficacité du dispositif public de solidarité nationale, le Chef de l'Etat a indiqué au Gouvernement l'urgence de refonder la politique de solidarité nationale et de protection sociale par un meilleur ciblage et une mutualisation des interventions publiques auprès des couches les plus pauvres et les plus vulnérables de notre société. Il a insisté sur l'impérieuse nécessité d'actualiser et d'élargir à de nouveaux bénéficiaires les programmes des bourses de sécurité familiale, de cartes d'égalité des chances, de couverture sanitaire universelle et de transferts sociaux en général. Ce qui devra assurer, à court terme, une convergence des objectifs et une optimisation soutenue des ressources globalement destinées à la protection sociale.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, demandé au Ministre du Travail de veiller à l'évaluation prospective des politiques et programmes sectoriels de protection sociale conformément aux normes internationales. A ce titre, il a rappelé l'importance de l'actualisation régulière du Registre national unique (RNU), de la revue de l'application de la loi d'orientation sociale n° 2010 - 15 du 6 juillet 2010 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées ainsi que la finalisation prochaine du Code unique de Sécurité sociale devant faciliter la mutualisation des activités de la Caisse de Sécurité sociale et de l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES). A ce sujet, il a souligné la nécessité, pour le Gouvernement, d'engager une réflexion stratégique sur la gestion des retraites au Sénégal.

Abordant la question de la nouvelle politique de gestion et d'accompagnement des Sénégalais de l'extérieur, le Chef de l'Etat a indiqué que leur situation quotidienne doit rester une préoccupation majeure du Gouvernement à travers notamment une mobilisation plus soutenue de nos missions diplomatiques et consulaires. Il a demandé au Gouvernement de veiller à l'accélération des procédures pour l'obtention des documents administratifs de base, les passeports et les cartes nationales d'identité en particulier. Il a également exhorté le Gouvernement à faire le suivi de la situation des étudiants sénégalais à l'étranger et le

recensement systématique des compétences nationales vivant et servant à l'extérieur du Sénégal. Il a indiqué, en outre, la nécessité de mettre en place un nouveau dispositif d'assistance au retour et à la réinstallation des Sénégalais de l'extérieur.

Evoquant l'importance stratégique de l'Elevage dans notre politique de souveraineté alimentaire, le Président de la République a demandé au Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage et au Secrétaire d'Etat en charge des Organisations paysannes de finaliser, avec les acteurs des filières, l'évaluation consensuelle des programmes, projets et conventions de concession en matière d'élevage et de production animale. Il a souligné la nécessité, comme indiqué dans le PROJET, d'assurer, à moyen terme, la couverture des besoins du Sénégal en produits d'élevage et de limiter, à terme, les importations qui pèsent lourdement sur la balance commerciale de notre pays.

Dans sa communication, le Premier Ministre a rappelé la haute priorité accordée par Monsieur le Président de la République à l'évaluation périodique de l'action gouvernementale. À cet égard, il a demandé aux Ministres d'élaborer l'état de mise en œuvre, à fin septembre 2024, des plans d'action prioritaires de leurs départements ministériels respectifs. L'accent devra être mis sur la différenciation imprimée à l'approche gouvernementale des politiques publiques, comparativement aux précédentes. Il conviendra, dans ce cadre, de présenter de manière factuelle et documentée, les résultats satisfaisants obtenus, en si peu de temps, dans différents domaines. Dans ce sillage, le Premier Ministre a demandé aux Ministres et Secrétaires d'Etat de veiller à l'exécution satisfaisante du programme de travail du quatrième trimestre 2024 de leurs départements ministériels respectifs. Il s'agira d'assurer la prise en charge, dans les délais requis, des questions cruciales récurrentes, notamment la campagne de commercialisation agricole, la surveillance des engagements contractuels à échéance de fin d'année ainsi que le suivi rapproché des programmes et projets.

De manière plus spécifique, une attention particulière devra être accordée à la célébration du 80^{ème} anniversaire du massacre de « Thiaroye 44 » ainsi qu'à la finalisation de certains travaux d'audit et du chantier du Port de Sendou. Il en est de même du contrôle du respect scrupuleux de l'interdiction de l'exploitation aurifère le long de la Falémé, de la poursuite de l'accompagnement du retour des déplacés de Casamance, du suivi de l'application des mesures de baisse des prix des denrées de consommation courante, ainsi que de l'organisation de la prochaine Biennale des Arts de Dakar.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

- Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la situation hebdomadaire de la gestion des inondations.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES,

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le Projet de décret portant application de certaines dispositions de la loi n°2023-15 du 2 août 2023 portant Code de l'Environnement.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES,

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique :

- **Madame Seynabou GUEYE**, Administrateur civil, matricule de solde n°608 876/G, est nommé Inspecteur de l'Administration centrale et territoriale du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, en remplacement de Madame Ramatoulaye DIENG appelée à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Sékou Vieux DIATTA**, Instituteur, matricule de solde n°630 591/F, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Taïf, Département de Mbacké, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Guédiawaye, poste vacant ;
- **Monsieur Abdou Khadre DIALLO**, Instituteur, matricule de solde n°675 797/A, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Thillé Boubacar, Département de Podor, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Malem Hodar, poste vacant ;
- **Monsieur Anaby Moussa TOURE**, Instituteur, matricule de solde n°612 954/A, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Loudia Ouolof, Département d'Oussouye, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Bounkiling, poste vacant ;
- **Monsieur Ngor POUYE**, Instituteur, matricule de solde n°517 772/I, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Ndorna, Département de Médina Yoro Foulah, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Bakel, poste vacant ;
- **Monsieur Ousmane SANE**, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n°519 212/J, précédemment Sous-Préfet de l'Arrondissement de Simbandi Brassou, Département de Goudomp, est nommé Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sagatta Djoloff, Département de Linguère, poste vacant ;
- **Monsieur Jean Paul Sylvain DIATTA**, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n°661 427/H, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Bakel, est nommé Sous-Préfet de l'Arrondissement de Simbandi Brassou, Département de Goudomp, en remplacement de Monsieur Ousmane SANE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Ibrahima NDIAYE**, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n°517 694/J, précédemment en service à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Sous-Préfet de l'Arrondissement de Ouadiour, Département de Gossas, en remplacement de Monsieur Ibrahima NDAO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Au titre Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères

- **Monsieur Mamadou GAYE, Général de division (2s)**, titulaire d'un Master en sciences militaires, est nommé Délégué général au pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam, en remplacement de Monsieur Boubacar SARR ;
- **Monsieur Assane NDIAYE**, précédemment Premier Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à RYAD et à la Représentation permanente du Sénégal auprès de l'Organisation de la Conférence islamique, est nommé Premier Délégué général adjoint au pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam, en remplacement de Monsieur Khadim SYLLA ;
- **Monsieur Mohamed Mansour NDIAYE**, titulaire d'un Master 2 en traduction et interprétation de conférence, est nommé Délégué général adjoint au pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam, en remplacement de Monsieur Ousmane NDOYE ;

Au titre du Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique

- **Monsieur Habibou DIA**, titulaire d'un Master 2 en Journalisme et Communication, est nommé Directeur de la communication au Ministère de la Communication, des télécommunications et du Numérique, en remplacement de Monsieur Ousseynou DIENG ;
- **Monsieur Serigne Abdoul Ahad NDIAYE**, Ingénieur en informatique et industriel, est nommé Président du Comité directeur du Fonds de Développement du Service universel (FDSUT), en remplacement de Monsieur Aly Coto NDIAYE ;
- **Monsieur Mamadou Lamine SENE**, Ingénieur en électronique et technologies numériques, est nommé membre du comité directeur du Fonds de développement du service universel (FDSUT), en remplacement de Monsieur Cheikh MBACKE ;
- **Madame Ndeye Seynabou SY**, titulaire d'un Master 2 en business and corporate law, est nommée Membre du Comité directeur du Fonds de Développement du Service universel (FDSUT), en remplacement de Mme Sophie NDIAYE ;
- **Madame Sira Niang SY**, titulaire d'un Master 2 en management et négociation, est nommé membre du comité directeur du Fonds de développement du service universel (FDSUT), en remplacement de Monsieur Abdoulaye NGOM ;
- **Monsieur Souleymane NDIAYE**, titulaire d'un Master 2 en informatique et réseau est nommé Membre du Comité directeur du Fonds de développement du Service universel (FDSUT), en remplacement de Monsieur Mamadou Yaya BA ;
- **Monsieur Amadou Moctar NDIAYE**, Ingénieur des télécommunications, est nommé Membre du comité Directeur du Fonds de développement du Service universel (FDSUT), en remplacement de Monsieur Mamadou Al Hadji LY.

Au titre du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage :

- **Monsieur Aboubakar Sidy SONKO**, Ingénieur informaticien, Expert en Agritech, est nommé Directeur général de la Société de Développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI), en remplacement de Monsieur Alpha Bocar BALDE ;
- **Monsieur Fafa SOW**, titulaire d'un Doctorat en sciences vétérinaires, est nommé Directeur des Industries animales au Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, en remplacement de Madame Fat Cheikh NDIONE.

Au titre du Ministère de la Formation professionnelle :

- **Docteur Mamadou KANE** matricule de solde 625481/L, précédemment Chef de Division du budget et de la comptabilité au Ministère de la Formation professionnelle, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, en remplacement d'Amadou Diallo, appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Mame Diarra DIOP**, Inspecteur de Spécialité de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 514396/H, précédemment Directeur du Service national d'orientation professionnelle, est nommée Directeur général de la Formation professionnelle et technique en remplacement de Madame Maïmouna Kanté, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur El hadji Mamadou GNINGUE**, Psychologue conseiller de 4^{ème} classe – 1^{ème} échelon, matricule de solde n° 714148/E, précédemment Chef de bureau Suivi-Evaluation, est nommé Directeur de la Planification et du suivi-évaluation, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmadou Abdoul GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Aminata NDOYE**, Psychologue conseiller de 2^{ème} classe – 2^{ème} échelon, matricule de solde n° 632978/E, précédemment Chef du bureau du suivi au secrétariat général du ministère de la Formation Professionnelle, est nommée Directeur de l'Insertion, en remplacement de Monsieur Abdourahmane LY, appelé à d'autres fonctions.

Au titre Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique :

- **Monsieur Abdou DIONGUE**, Conservateur des Parcs nationaux, matricule de solde n° 613 282 /L est nommé Inspecteur technique au Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique en remplacement de Madame Ndèye SENE ;
- **Lieutenant-Colonel Assane NDOYE**, Conservateur des Parcs nationaux, matricule de solde n°510 886/B est nommé Inspecteur technique au Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique.

Au titre du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation :

- **Monsieur Abdoul Aziz DIOUF**, Professeur titulaire en droit privé, est nommé Directeur général de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Amadou Abdoul SOW, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur Hamidou DATT**, Professeur titulaire de mathématiques, est nommé Directeur général de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Monsieur Amadou Gallo DIOP, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur Pape Abdoulaye DIAW**, Maître de conférences titulaire, est nommé Directeur de l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Richard Toll, en remplacement de Madame Awa Niang, appelée à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Alassane DIEDHIOU**, Professeur titulaire, matricule de solde 102524/D, précédemment vice-recteur de l'Université Assane Seck de Ziguinchor est nommé Recteur de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires :

- **Monsieur Seydina Alioune NDJIM**, titulaire d'un Master professionnel en Management et Administration des entreprises, est nommé Directeur des Paysages urbains et des Espaces publics, en remplacement de Madame Mame Marie Ousmane NDIAYE, appelée à d'autres fonctions ;
- **Madame Aminata WANE**, titulaire d'un Master 2 en Urbanisme et Aménagement, est nommée Directeur de la Planification urbaine et de la Réglementation, en remplacement de Monsieur Youssouph MANE, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Sécou Oumar DIEDHIOU**, titulaire d'un Doctorat en Géographie et d'un Master en Aménagement urbain, est nommé Directeur de la Promotion du Développement des Territoires, en remplacement de Monsieur Mbagnick DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

- **Monsieur Arona BA**, titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en Politiques économiques et gestion et Ingénieur en travaux de planification, est nommé Directeur des Collectivités territoriales, en remplacement de Madame Fatoumata Bintou CAMARA, appelée à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Momar NDIAYE**, Ingénieur en gestion des travaux de développement urbain, est nommé Directeur de l'Aménagement urbain et de la Restructuration, en remplacement de Madame Seynabou Oumy GOUMBALA, appelée à d'autres fonctions.

Le Ministre de la Formation professionnelle,
Porte-Parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE